L'association en quelques mots, quelques chiffres.

Il s'agit d'une association de type loi 1901. L'APHAL a été créée en 1977 dans le but de former les pharmaciens hospitaliers et les préparateurs en pharmacie hospitalière (PPH) qui travaillent dans le secteur privé ou public. Nos statuts mentionnent également qu'un autre des objectifs de L'APHAL est d'établir des liens amicaux entre nous. Je pense que les rédacteurs de ces statuts seraient satisfaits de voir que ces deux objectifs ont été atteints.

Afin d'éviter aux préparateurs des déplacements trop importants, les formations qui leurs sont destinées peuvent être suivies en Lorraine, au Centre Psychothérapique de Nancy situé à Laxou, ou au Centre Hospitalier d'Erstein en Alsace. Ce sont généralement des pharmaciens hospitaliers qui dispensent les cours sur les deux régions.

Pour ce qui concerne les formations destinées aux pharmaciens, elles sont assurées par des pharmaciens, des médecins ou d'autres professionnels spécialisés dans le domaine traité. Quatre formations annuelles sont proposées, deux à Nancy et deux à Strasbourg. Pour y assister, les pharmaciens doivent acquitter une cotisation annuelle. Nous avons en moyenne 150 pharmaciens inscrits à l'APHAL et il y a environ 40 participants à chaque formation. Il s'agit de formations de proximité et peu onéreuses, ce qui permet à des collègues dont les budgets sont restreints de se former régulièrement.

Notre association n'est financée que par les recettes relatives aux adhésions des pharmaciens et aux inscriptions des PPH à nos formations.

Et demain ?

L'association est désormais enregistrée sur le site Datadock. Ce registre permet aux

financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité de notre association vis-à-vis des 6 critères qualité définis par la loi.

En 2018, nous allons déposer sur le site de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) un programme de formation pour les pharmaciens et un autre pour les préparateurs en pharmacie hospitalière. Si ces programmes sont validés, le prix de l'inscription de ces formations « DPC » pour les PPH sera fixé entre 100 à 150 € par journée. Cela aura pour effet d'équilibrer nos finances. A cette occasion, je signale que la trésorerie de l'APHAL est excellente, et je remercie vivement mes prédécesseurs pour leur bel héritage !

Toujours en 2018, nous allons proposer aux pharmaciens une formation « Grand Est » à Nancy. Elle aura pour sujet la psychiatrie et sera organisée par Hervé JAVELOT (APHAL et PharmacoPsy) et Fabienne LEGAY de l'Association Brie Champagne de la Pharmacie Hospitalière (ABCPH). J'espère que cette première rencontre permettra à nos associations de tisser des liens durables.

A bientôt,
Jean-Marc TOSI